



**Rubrique:** Inscriptions au registre du commerce

**Sous-rubrique:** Mutation

**Date de publication:** SHAB - 29.05.2020

**Numéro de publication:** HR02-1004900091

**Canton:** VS

**Entité de publication:**

Bundesamt für Justiz (BJ), Eidgenössisches Amt für das Handelsregister, Bundesrain 20, 3003 Bern

## Mutation BIOTHER AG, Hergiswil (NW), nouveau Vouvry

BIOTHER AG

(*BIOTHER SA*)

Chemin des Cibleries 2

1896 Vouvry

Jusqu'ici

BIOTHER AG

(*BIOTHER SA*)

BIOTHER AG, précédemment à Hergiswil (NW), CHE-100.451.627, société anonyme (No. FOSC 168 du 02.09.2019, Publ. 1004706936). Modification des statuts: 05.05.2020. Nouveau siège: Vouvry. Nouvelle adresse: Chemin des Cibleries 2, 1896 Vouvry. Nouveau but: commercialisation, distribution de médicaments, de produits pharmaceutiques et de matériel médical et paramédical; la société pourra également commercialiser des produits et du matériel de désinfection médical ainsi que du matériel dentaire; elle pourra effectuer soit pour son propre compte, soit pour le compte de tiers, toutes autres activités de toute nature, notamment financières, commerciales, industrielles mobilières et immobilières convergentes, à l'exception d'immeubles soumis à la LFAIE, en Suisse et à l'étranger, se rattachant directement ou indirectement à son but principal: la société pourra également créer des succursales en Suisse et à l'étranger; elle peut fournir des financements, sûretés ou garanties quand bien même cela serait dans l'intérêt exclusif de tiers ou de sociétés dans lesquelles elle détient des participations directes ou indirectes, ou dans celui de ses actionnaires directs ou indirects ou des sociétés dans lesquelles ceux-ci détiennent des participations directes ou indirectes. Actions: 2'000 actions nominatives de CHF 50.00 avec restriction de transmissibilité selon statuts [précédemment: 2'000 actions au porteur de CHF 50.00]. Organe de publication: FOSC. Nouvelles communications aux actionnaires: par avis inséré dans la FOSC ou lettre recommandée pour les convocations aux assemblées générales et par écrit ou cour-

riel pour les autres communications. [biffé: Die vor der Eintragung im Handelsregister des Kantons Nidwalden gestrichenen Tatsachen sowie allfällige frühere Tagebuch- und SHAB-Zitate können im Registerauszug des bisherigen Sitzes, welcher bei den abgelegten Handelsregisterakten liegt, eingesehen werden]. Selon déclaration du 22.04.2009, la société n'est pas soumise à une révision ordinaire et renonce à une révision restreinte [précédemment: Gemäss Erklärung des Verwaltungsrates vom 22.04.2009 untersteht die Gesellschaft keiner ordentlichen Revision und verzichtet auf eine eingeschränkte Revision]. Lors de la réduction de capital du 13.05.2009, 1500 actions au porteur de CHF 50.00 ont été détruites et remboursées; l'accomplissement des formalités prescrites à l'art. 734 CO a été constaté par acte authentique du 04.08.2009 [précédemment: Bei der Kapitalherabsetzung vom 13.05.2009 werden 1'500 Inhaberaktien zu CHF 50.-- vernichtet und zurückbezahlt; die Beachtung der gesetzlichen Vorschriften von Art. 734 OR wird mit öffentlicher Urkunde vom 04.08.2009 festgestellt]. Inscription ou modification de personne(s): Libon, Marc Jean-Luc, citoyen belge, à Almancil (PT), administrateur unique, avec signature individuelle [précédemment: membre du conseil d'administration, avec signature individuelle]; Libon, Christophe, de Montreux, à Montreux, directeur, avec signature individuelle; Libon, Christèle Margareta Maria, citoyenne belge, à Almancil (PT), avec procuration individuelle.

Registre journalier no 2303 du 26.05.2020

Précédente publication dans la FOSC: no 168, Date: 02.09.2019

Point de contact: Registre du commerce du Bas-Valais